



Assemblée générale 2015 de l'AMAP féministe transpédégouine Samedi 21 novembre 2015 de 15h00 à 17h00

16 adhérentEs présentEs et 13 pouvoirs, soit 29 voix

Bilans 2015 votés à l'unanimité des 16 adhérentes, des 13 pouvoirs et de l'agricultrice

Bilan moral (Katia)

L'AMAP féministe transpédégouine est contente de soutenir nos deux belles paysannes et de manger en échange de bons légumes bio, frais et locaux. La présence systématique de l'une d'entre elles lors de la distribution du samedi est fortement appréciée pour échanger sur la production. En 2015, nous sommes 68 adhérentes. Ce chiffre diminue fortement par rapport aux autres années (81 adhérentes en 2011, 85 adhérentes en 2012, 82 adhérentes en 2013, 71 adhérentes en 2014).

La distribution des paniers de légumes a fonctionné correctement par les relances auprès des adhérentes pour s'inscrire aux permanences.

Cette année les infos sur la vie de la ferme et les week-ends coups de mains à la ferme ont été moins nombreux et populaires (4 adhérentes ont joué le rôle de filer un coup de pouce à nos paysannes pour le weekend ramassage de patates). Faire attention l'année prochaine à ces 2 points car le lien et les échanges sur la vie des champs et de nos légumes sont très importants au bon fonctionnement d'une AMAP.

Bilan des samedis de gestion (Aude)

Les samedis de gestion n'ont pas fonctionné cette année par un manque de temps des adhérentes.

Il est nécessaire de réinitier ces réunions (1 fois par mois) pour maintenir la cohésion de groupe et faire le point de la vie de l'association.

Bilan financier (Caroline)

Lors de la récupération de la caisse début 2015 il manquait 250 €. Il n'y avait pas de compta. Une avance avait été faite à une adhérente désargentée qui ne venait plus chercher son panier. Elle a remboursé 100€.

La comptabilité (depuis 2010) est imprimée et rangée dans le classeur.

Aujourd'hui, il y a 764€ en caisse (cf. annexe *bilan financier*)

Bilan de la ferme (Jean-Michel)

Ce n'était pas une bonne année, saison froide et tardive, la production n'a débuté qu'en juin au moment d'une sécheresse, mais carottes, navets et radis noirs ont bien marché. Les productions de feuilles (comme les salades) sont de la revente d'autres producteurs. Les céréales produites par Christophe ont bien fonctionné.

Seulement 64 paniers cette année au lieu de 80 d'habitude. Les paysannes tiennent à

cette AMAP politique et mettent d'autres solutions pour vendre (ex : la ruche qui dit oui à Buzenval ...).

La "valeur réelle" du panier varie chaque semaine en fonction des récoltes (cf. annexe *évolution du prix des paniers en 2015*) en essayant de tendre vers la valeur cible (ligne pointillée) que les adhérentes payent avec les variations de saisons et les compensations en été. On obtient une moyenne de la valeur réelle des légumes reçue tout au long de l'année (ligne pleine). Les adhérentes sont bénéficiaires de 0,54 € sur la moyenne des paniers, soit environ 25 € de légumes sur l'année.

Bilan Pain (Anne)

Nous finissons l'année avec 22 contrats pain pour un total de 14,5 kg par semaine. Après l'annulation d'un contrat (intolérance au gluten). La décomposition est de 7 pains de 1 kg et 15 pains de 500 g dont 3 sont partagés entre deux adhérentEs (soit alternance de distribution, soit découpage du pain en deux chaque semaine).

A noter que nous avons commencé l'année avec 17 contrats signés en décembre 2014 et 2 en tout début 2015, soit un total de 12,5 kg au début des distributions le 10 janvier 2015, ce qui est correct pour la Conquête du Pain.

Grâce à la transmission préalable de la liste des jours de fermeture de la boulangerie, toutes les distributions ont été assurées sans aucun décalage. Il est important de penser à informer la Conquête du Pain lors des changements de lieu de distribution, mais le lieu de remplacement étant situé en face du Centre LGBT, ce n'est pas problématique pour la livraison par Jeannette.

Compte tenu des événements tragiques du 13 novembre, la distribution du lendemain n'a pas été assurée au Centre LGBT, fermé. Les pains étaient prêts et les adhérentEs ont été invitéEs à les récupérer directement à la boulangerie à Montreuil et à s'organiser entre elles pour celles qui ne pouvaient s'y rendre.

Notre interlocutrice à la Conquête du Pain est Emilie avec qui tout se passe bien.

Plusieurs adhérentes ont exprimé le souhait d'avoir du pain sans gluten. La boulangerie produit bien ce type de pain mais en petite quantité pour l'instant et il n'est pas possible d'en fournir dans les contrats AMAP, en raison de leur organisation interne, au moment où la question a été posée (1^{er} trimestre 2015). Cette question pourra toutefois être reposée car les demandes sont récurrentes et l'organisation pourrait évoluer.

Anne ne pourra plus continuer à gérer les contrats pain l'année prochaine. Elle est prête à accompagner la personne qui reprendra pour la préparation des nouveaux contrats et la transmission des informations et des documents de suivi.

Désignation des « responsables » et répartition des rôles pour 2016

voté à l'unanimité des 16 adhérentes, des 13 pouvoirs et de l'agricultrice

ReprésentantEs pour la préfecture (sans rôle dans la vie de l'association) : Katia

Le groupe de gestion :

TrésorièrE : Caroline

Groupe Secrétaire(s) Organisation des réunions du groupe de gestion / Suivi des distributions / Gestion des listes d'adresses et boîte mail de l'AMAP : Clairo, Julien M et Philippe

RéférentE légumes (préparer les contrats, adhésions) : Julien N

RéférentE pain : Rikita

Groupe communication/gestion du compte facebook (ouverture des comptes et animation de la page) / événements (Journée dégustation, printemps et rentrée des association...) / édition des supports de communication (sacs, flyers...) :

Sophie et Rikita

Administration du site web : Lô

Relations de l'AMAP avec le centre LGBT et des autres associations du centre :
Fred

Relations de l'AMAP avec le réseau des AMAP d'Île-de-France : Clairo + Fred

Personnes volantes pour coups de mains ponctuels : Naomi et Véronique

Projets 2016/ débats

Permanences

15 personnes n'ont pas réalisé de permanence. Une relance personnelle sera réalisée le samedi pendant la distribution pour inciter à l'inscription (à chaque trimestre) et réaliser un flyer expliquant le fonctionnement de l'AMAP à nos adhérentEs.

Nombre d'adhérentes

Réflexion pour avoir plus d'adhérentEs et moins de départs : bouger la date de distribution par exemple le lundi soir, ou faire signer les contrats en septembre (quand il y a des tomates) plus tôt qu'en janvier (pendant les navets). Il est décidé de faire une seconde réunion pour continuer la réflexion, le samedi 5 décembre. Lieu et horaire à préciser.

Commission solidarité

L'idée est de relancer la commission solidarité. Une 1^{ère} réunion avait été organisée en janvier. Elle avait émis des propositions mais celles-ci n'ont jamais pu être étudiées.

Il est proposé d'adresser un mail pour que les personnes qui en faisaient partie et toutes adhérentes intéressées relancent cette commission pour proposer de nouvelles initiatives.

L'aide apportée cet été avec les légumes laissés aux migrantes a été un peu une goutte d'eau dans l'océan compte tenu de leurs besoins.

Plusieurs adhérentes sont dans la précarité. On pourrait faire bénéficier du rab à celles d'entre nous. C'est un geste de solidarité, avant de redistribuer le rab en-dehors de l'AMAP. Il faudra peut-être prendre en compte cette considération pour la prochaine commission solidarité.

Sacs

Sophie va stocker les sacs sérigraphiés à vendre.

Changement de nom

Pour certaines personnes les termes "transpédégouine" et "féministe" peuvent faire peur. C'est peut-être effectivement le cas, mais si nous souhaiterions accueillir au sein de notre Amap des personnes qui nourrissent des sentiments négatifs à l'égard de ces termes qui décrivent pourtant un grand nombre d'entre nous, l'Amap féministe transpédégouine n'a plus lieu d'être. Ce ne sont pas des termes "commerciaux" et racoleurs, mais les occulter pourrait donner le sentiment que nous transigeons sur nos valeurs et ce n'est pas le cas !

Sujets non traités (à traiter le samedi 05/12)

- Développement de l'offre (en plus du pain et des légumes)
- Visibilité (en particulier contacter Juliette Rieth du printemps des Associations juliette.rieth@inter-lgbt.org), et notamment au sujet de l'obligation

- d'assurance pour participer à ce type d'événement.
- Communication

Annexes

Bilan financier 2015 (Caroline)

Adhésions

L'AMAP compte 68 adhérentEs à la fin de 2015 (25 adhérentEs de 2014 n'ont pas renouvelé leur adhésion)

- 40 adhérentEs de 2014 ont renouvelé leur adhésion
- 28 nouvelles adhérentEs sont arrivées 2015, dont 2 ont remplacé en cours d'année 2 autres nouvelles adhérentEs (qui sont donc restés moins d'un an à l'AMAP).

Recettes 574,00 €

- 574 € encaissés au titre des adhésions
- 271 € vente de 43 sacs.
- (il reste donc théoriquement 57 sacs en stock, pour une valeur de 281 €)

Dépenses 799,62 €

- 552 € pour les 100 **sacs de coton bio** sérigraphiés au logo de l'AMAP :
 - dont 252 € pour l'achat des sacs
 - et 300 € pour la sérigraphie
- 256,32 € pour les **cotisations 2015** :
 - 95 € au centre LGBT
 - 120 € au réseau AMAP Île-de-France
 - 16,12 € pour Gandi (nom de domaine)
 - 25,20 € pour Ouvatou (serveur du site web)
- 163 € pour les **dépenses solidaires** (année stable)
 - 7 paniers solidaires, à confirmer avec Jean-Mi qui fournira bientôt la facture
- 53,40 pour le financement du **week end patates** (année peau de chagrin)
 - 53,40 de remboursements de frais SNCF
- 45,90 € pour les pots et dépenses de convivialité (année sobre)
 - 8,40 € de jus pour la permanence du nouvel an
 - 9,70 € de jus pour la permanence du printemps

- 27,80 € de jus et pain d'épices pour la permanence de la rentrée

Résultat 2015 (toutes les recettes - toutes les dépenses): - 225,62€

Bilan de la trésorerie sur 12 mois

Nb. Lors de la remise des comptes de la trésorière 2014, il manquait le tableau de compte perdu lors d'un plantage d'ordi l'été précédent, lequel tableau se laissa plus ou moins reconstituer à partir de l'ensemble des infos (documents, souvenirs) disponibles.

Caisse au 1er janvier 2015 : 1140 € + 292 € d'adhésions 2015 collectées avant Noël.

BILAN 2014 = caisse sans les nouvelles adhésions - dernières dépenses 2014 imputables à 2014:

--paniers solidaires 2014 (7 x 4 paniers): -182

--restant de billets de train-patate: -77.2

--abonnements gandi+ouvaton: -40.56

--avance exceptionnelle sur panier solidaire à récupérer : +100

Total dernières dépenses = - 182 - 77.2 - 40.56 + 100 = -199.76

BILAN 2014 = 1140 -199.76 = 940.24 euros

BILAN 2015....

(sous réserve que les paniers solidaires s'élèvent bien à 163€)

= Bilan 2014 + Résultat 2015 = 940.24 - 225.62

*= **714.62 euros***

Pour voir plus en détail, vous trouverez dans le classeur de permanence le tableau exhaustif des mouvements de caisse depuis 2010, avec le solde correspondant (combien a l'asso au jour J).

Sur l'avance exceptionnelle citée plus haut, c'est l'histoire d'un loupé à la fois de la personne recevant le coup de pouce et de chacun d'entre nous parce que personne n'a vu qu'elle ne venait plus prendre les paniers pour lesquels l'AMAP avait avancé les sous, on s'est pas parlé, pas prévenu, rien... l'accord final a été que l'adhérente rembourse la moitié de la somme avancée par l'AMAP, ce qu'elle a fait cet été (montant de 100 euros, en 2 fois).

Montant attendu dans la caisse en début d'année d'après tableau reconstitué

= bilan 2014 + mouvements de 2015 imputables à 2014 = 1128,61 +199,76 = 1328,37 €

or montant trouvé = 1140, soit 188 euros de dépenses dont on n'a au final pas retrouvé trace.

Le montant se lit sur le tableau rassemblant tous les bilans à la ligne de régularisation de caisse, ligne qui donne à voir le degré de cohérence avec les chiffres annoncés dans les AG passées.

Bilan 2010 Bilan 2011 Bilan 2012 Bilan 2013 Bilan 2014
Bilan 2015
à valider

Comptes de résultat d'après DOSSIER COMPTA									
Recettes									
Adhésions (d'après fiches d'adhésion)	626,00	763,00	850,00	868,00	562,00	564,00			
Adhésions (d'après écritures)	621,00	743,00	841,00	857,00	542,00	574,00			
Total recettes	621,00	743,00	841,00	857,00	542,00	574,00			
Dépenses									
Fournitures	38,29	16,25	26,80	292,80	56,07				
Cotisations	150,00	164,00	245,00	95,00	165,56	256,32			
Rembt SNCF				175,00	240,20	53,40			
Communication		6,50				281,00			
Pots				53,69	93,00	45,90			
Paniers solidaires	60,84	65,00		104,00	303,00	163,00			
Divers		35,00		29,99	15,40				
Total dépenses	249,13	286,75	271,80	750,48	873,23	799,62			
Résultat	371,87	456,25	569,20	106,52	-331,23	-225,62			
Résultat antérieurs cumulés	0	371,87	810	1379,32	1459,84	940,24			
Résultat de l'année	371,87	456,25	569,2	106,52	-331,23	-225,62			
Total Passif	371,87	828,12	1379,2	1485,84	1128,61	714,62			
Réglu d'après bilans		-18,12	0,12	-26	-188,37	0			
Bilan	371,87	810	1379,32	1459,84	940,24	714,62			

Évolution du prix des paniers au cours de l'année 2015 (Jean-Michel)

Mois	Janvier					Février					Mars					Avril					Mai					Juin				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26				
Semaine	6,62 €	6,54 €	6,74 €	6,64 €	6,13 €	6,49 €	6,47 €	6,72 €	6,62 €	6,38 €	5,68 €	6,22 €	5,53 €	6,97 €	5,63 €	6,66 €	5,22 €	5,72 €	6,27 €	5,69 €	7,08 €	7,55 €	6,96 €	7,75 €	7,52 €					
Prix à la semaine	6,62 €	6,38 €	6,63 €	6,64 €	6,33 €	6,33 €	6,32 €	6,34 €	6,53 €	6,54 €	6,46 €	6,44 €	6,37 €	6,41 €	6,36 €	6,38 €	6,31 €	6,28 €	6,28 €	6,25 €	6,29 €	6,34 €	6,37 €	6,43 €	6,47 €					
Prix moyen	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €					
Prix cible	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €					

Mois	Juillet					Août					Septembre					Octobre					Novembre					Décembre				
	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51					
Semaine	6,66 €	7,42 €	11,23 €	9,35 €	8,30 €	10,05 €	9,77 €	8,92 €	11,60 €	9,51 €	8,80 €	5,56 €	5,43 €	6,45 €	6,90 €	5,90 €	5,05 €	6,75 €	7,00 €	5,27 €	6,05 €									
Prix à la semaine	6,48 €	6,51 €	6,68 €	6,77 €	6,83 €	6,93 €	7,02 €	7,08 €	7,21 €	7,27 €	7,33 €	7,27 €	7,22 €	7,20 €	7,19 €	7,16 €	7,11 €	7,10 €	7,10 €	7,06 €	7,04 €	7,04 €	7,04 €	7,04 €	7,04 €					
Prix moyen	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €					
Prix cible	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €	6,50 €					

